

N° DEL 2012.03.21/076

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 21 mars 2012** à 18 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	15/03/2012
Affichage	15/03/2012

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

**THEME : TRAVAUX 1.**

**OBJET : AMÉNAGEMENT DE  
LA PLACE GALLICE BEY.**

**Etaient Présents** : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés** :

MUSSON Pascal pouvoir à JIMENEZ Claude.  
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.  
ESTACHY Monique pouvoir à SIMOND Stéphane.  
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

**Absents-Excusés** :

MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance** : DJEFFAL Mohamed.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le principe de la réalisation de ces aménagements.
- D'approuver les plans de financement proposés
- De s'engager à faire prendre en charge par la Commune le complément de financement dans le cas ou les aides attribuées seraient inférieures au montant sollicité.
- D'autoriser Monsieur le Maire :
  - A déposer la demande d'autorisation d'aménager auprès des services compétents.
  - A solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des instances susceptibles de participer au financement des travaux.
  - A signer tous les documents, marchés, conventions nécessaires aux études.
  - A engager la procédure de consultation des entreprises.
  - A signer tous les documents, marchés, conventions avec les organismes agréés pour les missions de contrôle technique et de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé.
  - A signer tous les documents, marchés, conventions nécessaires aux travaux.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente.

POUR : 32  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0



Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
  
Gérard FROMM

TRANSMIS LE 30 MARS 2012  
PUBLIÉ LE 30 MARS 2012  
NOTIFIÉ LE 30 MARS 2012

Rapporteur : Maurice DUFOUR.

La Place Gallice Bey n'a pas fait l'objet de travaux d'aménagements importants depuis l'installation, en 2005, de la structure métallique à l'entrée de la rue.

En raison de sa situation en centre ville et de sa forte fréquentation (proximité de la rue Centrale) et compte tenu de son état de délabrement avancé, il convient aujourd'hui de procéder au réaménagement de cette place.

Les Services Techniques Municipaux ont élaboré un projet qui prévoit notamment :

- La création d'un réseau de canalisations afin de séparer les eaux usées des habitations et les eaux de pluie provenant des toitures ou de la voirie.
- Le reprofilage de la place avec des pentes d'écoulements des eaux de ruissellement vers les collecteurs à créer.
- L'amélioration de l'éclairage public et l'enfouissement des lignes électriques aériennes.
- L'installation d'une aire de tri sélectif.
- La stabilisation du bord de la rivière et la mise en place de barrières garde-corps et glissières de sécurité.
- L'aménagement d'un large trottoir le long du front bâti.
- La mise en place de bornes électriques autorisant la tenue de diverses manifestations (festivités, marchés, foires, etc.....), pose d'horodateurs.
- Le remplacement de la fontaine publique existante.

L'ensemble de ces travaux, dont la maîtrise d'œuvre et le contrôle seront assurés par le Bureau d'Etudes des Services Techniques Municipaux, a été évalué à 293 530 € H.T. soit 351 061,88 € T.T.C.

Ce montant intègre la création d'un réseau d'eau pluviale estimé à 22 500 € H.T soit 26 910 € T.T.C.

Les plans de financement proposés sont les suivants :

#### Création du réseau d'eau pluviale

<b>Organismes</b>	<b>Montant subventionnable</b>	<b>%</b>	<b>Montant H.T.</b>
Agence de l'eau	22 500 €	30	6 750 €
Conseil Général	22 500 €	30	6 750 €
Etat	22 500 €	0	0 €
Autofinancement	22 500 €	40	9 000 €

#### Aménagement de la place (sans l'eau pluviale)

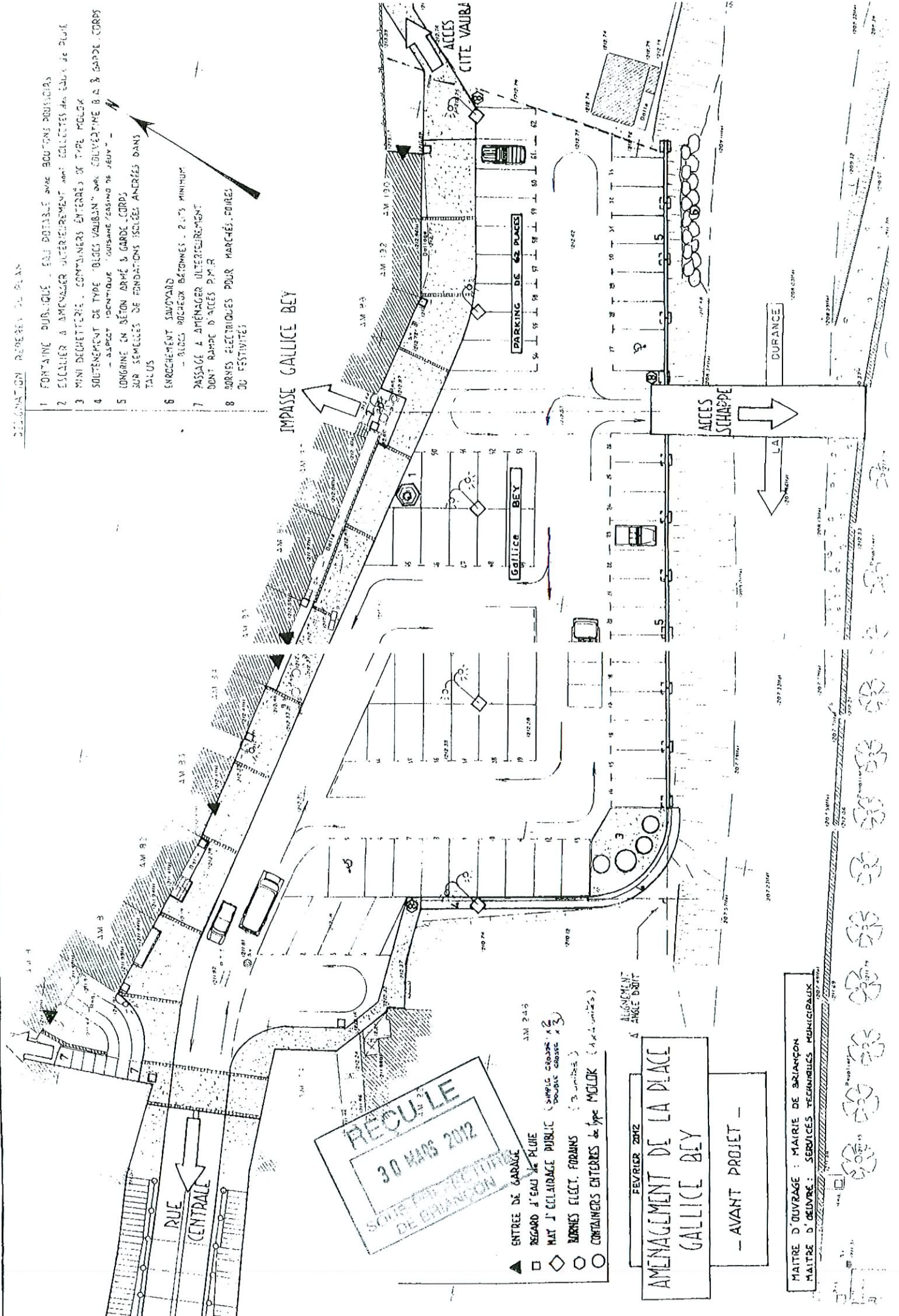
<b>Organismes</b>	<b>Montant subventionnable</b>	<b>%</b>	<b>Montant H.T.</b>
Conseil Général	271 030 €	30	81 309 €
Etat	271 030 €	0	0 €
Autofinancement	271 030 €	70	189 721 €



DESIGNATION REDESSEIN PLAN

- 1 FONTAINE DUBOIS - Eau potable avec boutons pour usage
- 2 ESCALIER à aménager ultérieurement avec collectes des eaux de pluie
- 3 MINI DECHETTERIE - CONTAINERS ENTERRÉS DE TYPE MOLOK
- 4 SOUTÈNEMENT DE TYPE "BLOCS VAUBAN" avec "COLVETINE B A 3 GARDE CORPS" - ASPECT "COURSIÈRE / CASINO DE JEUX"
- 5 LONGRINE EN BÉTON ARMÉ à GARDE CORPS SUR SEMELLES DE FONDATIONS ISOLÉES AMÉRIÉES DANS TALUS
- 6 ENRECHÈMENT SAUVOYARD - BLOCS ROCHERS BÉTONNÉS - 2.00'S MINIMUM
- 7 PASSAGE à AMÉNAGER ULTÉRIEUREMENT DONT RAMPE D'ACCÈS P.M.R.
- 8 BORNES ÉLECTRIQUES POUR MARCHÉS, FOIRES, OU FESTIVITÉS

IMPASSE GALLICE BEY



RECULE  
30 MARS 2012  
SOCIÉTÉ D'ARCHITECTURE  
DE BRANÇON

- ▲ ENTREE DE GARAGE
- REGARD J'EAU DE PLUIE
- ◇ MAT J'ÉCLAIRAGE PUBLIC (SIMPLE CHASSE A 2)
- BORNES ELECT. FORAINS (3 unités)
- CONTAINERS ENTERRÉS de type MOLOK (4 x 4 unités)

ALIGNEMENT  
à ANGLE DROIT

AMENAGEMENT DE LA PLACE  
GALLICE BEY

— AVANT PROJET —

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRIE DE BRANÇON  
MAITRE D'ŒUVRE : SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

DURANCE

ACCÈS SCHAPPE

PARKING DE 42 PLACES

GALLICE BEY

ACCÈS CITE VAUBAN

RUE CENTRAL